

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2012

L'An deux mil Douze, Le 17 Décembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 12 Décembre 2012)

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, LECLERC, FERY, ARZILLIER, PIGER, FLERON,
Mesdames MOINDJIE, CAILLAT, DEVILLE, DESSOY, MARTIN, TILLY.

ABSENTS (es) : Mr BAUDOU (Pouvoir à Mme DESSOY), Mr LE BOT (Pouvoir à Mr ARZILLIER), Mme BOUQUET.

Monsieur Jean-Pierre GILLET a été nommé Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 1013– Souscription d'un contrat d'assurances statutaires CNP

2- Délibération n° 1014 – Ligne de Trésorerie

Bilan Financier 2012 :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le bilan financier 2012 arrêté à la date du 10/12/12. L'équilibre budgétaire entre les recettes et des dépenses a été respecté, mais dans l'attente du versement des subventions octroyées à la commune par l'Etat et le Département, la commune va devoir faire appel à une demande de Trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Reims en attendant leur versement demandé depuis octobre 2012.

Les reports 2013 sur les dépenses d'investissements non réglés ou sur les recettes non reçues ont été prévus.

Rapport annuel 2011 sur le Service Public de l'Eau Potable :

Mr Guy LECLERC a présenté un résumé du rapport annuel 2011 établi par Véolia concernant la distribution de l'eau potable.

Ont été abordés : Les chiffres et les faits marquants pour notre commune en particulier, le patrimoine communal la qualité de l'eau et le prix moyen (5,98/m³ pour une consommation de 120 m³ par an, distribution, assainissement et redevances diverses)

Rénovation de l'éclairage public « type boule »

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public des lotissements, il est prévu le renouvellement de luminaires de type « boule » à vapeur de mercure par des luminaires à LED très peu énergivores. Le règlement européen implique un retrait du marché de ces lampes en avril 2015. Un programme national d'actions a été présenté en Décembre 2011 et l'une de ces actions consiste à aider les communes de moins de 2000 habitants par l'octroi d'une subvention de l'ADEME.

Une demande a été formulée par délibération n° 1001 en date du 15 Octobre 2012 et l'accord nous a été notifié le 30 Novembre 2012 pour une aide forfaitaire de 360 € par point lumineux rénové avec un maximum de 50 points, soit 18000 €.

Une subvention sera également sollicitée au titre de la DETR 2013 et les travaux devraient démarrer au second trimestre 2013.

Corps des sapeurs-pompiers communal:

Suite à la visite du Centre d'incendie de notre commune par le SDIS, effectuée le 26 Avril 2012, il ressort que le corps des sapeurs-pompiers de notre village n'est pas en capacité d'assurer ses missions dans des conditions de sécurité et dans un cadre réglementaire satisfaisants, notamment par manque de matériel et de formation du personnel.

Dans ce contexte, notre centre d'intervention est classé « Unité d'Assistance et de Sauvegarde »

Questions Diverses :

- Mr Pierre GAUTHIER, Agent communal titulaire nous a fait parvenir sa démission par lettre recommandée. Il cessera son activité au sein de notre commune le 31/01/2013.

Le Conseil Municipal décide de ne pas le remplacer pour le moment et d'envisager l'embauche d'un saisonnier dès les beaux jours.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 28 JANVIER 2013 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 20 Décembre 2012 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 17 Décembre 2012.
LE MAIRE,**